

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
123ème séance

Lundi 28 octobre 2019

PROCES-VERBAL

1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 21 juin 2019

Le Conseil d'administration approuve par 20 voix pour et 1 abstention le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 21 juin 2019

2. Approbation du budget rectificatif n°2 - 2019 (vote)

Projet de délibération :

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 : Le conseil d'administration vote par 15 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions les autorisations budgétaires suivantes :

- 25 237 ETPT sous plafond et 7 785 ETPT hors plafond
- 3 921 087 511 € en autorisations d'engagement dont :
 - 2 580 037 976 € en personnel
 - 1 307 841 772 € en fonctionnement, investissement non programmé
 - 33 207 763 € en investissement programmé
- 3 862 077 263 € de crédits de paiement
 - 2 580 037 976 € en personnel
 - 1 182 906 992 € en fonctionnement, investissement non programmé
 - 99 132 295 € en investissement programmé
- 3 492 566 296 € de prévisions de recettes
- - 369 510 967 € de solde budgétaire

Article 2 : Le conseil d'administration vote par 15 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions les prévisions comptables suivantes :

- - 366 685 139 € de variation de trésorerie
- - 268 135 405 € de résultat patrimonial
- -104 489 027 € de capacité d'autofinancement
- - 369 510 967 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

3. Adhésion du CNRS à l'International Seismological Centre (ISC) (vote)

Projet de délibération :

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion du CNRS à l'International Seismological Centre (ISC).

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

4. Adhésion de la Région Occitanie et retrait du CNRS de l'Etablissement public de coopération culturelle Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel (vote)

Projet de délibérations :

Le Conseil d'administration approuve par 14 voix pour et 3 abstentions :

- *l'adhésion de la Région Occitanie à l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel ;*
- *le retrait du CNRS de l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel au 31 décembre 2020.*

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution des deux présentes délibérations.

5. Retrait du CNRS de la COMUE Université Paris-Est (vote)

Projet de délibération :

Le Conseil d'administration approuve par 15 voix pour et 3 abstentions le retrait du CNRS de la ComUE Université Paris-Est (UPE).

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

6. Cession d'un bien immobilier (rue Amiral Mouchez) (vote)

Projet de délibération :

Le Conseil d'administration approuve par 16 voix pour et 2 abstentions la cession à la Ville de Paris, aux conditions qui lui ont été présentées en séance, d'un immeuble sis 44 rue de l'Amiral Mouchez dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, d'une surface de plancher de 1 206,84 m², ayant pour assiette foncière la parcelle AY0011 de la commune de Paris, d'une contenance cadastrale de 292 m².

Le Conseil d'administration autorise le Président du CNRS à signer l'acte de constatation de vente avec différé de transfert de propriété ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 28 octobre 2019

Le Président
Antoine PETIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
123ème Séance
Lundi 28 octobre 2019

Président de séance :

M. Antoine PETIT

Sont présents :

M. Bernard LARROUTUROU	Mme Hélène CAZAUX-CHARLES	M. Christophe BLONDEL
Mme Anne Sophie BARTHEZ	Mme Sylvie GARCELON	Mme Josiane TACK
M. Colin THOMAS	M. Benjamin BERTRAND	Mme Janique GUIRAMAND
M. Pierre MUTZENHARDT	Mme Agnès PLAGNEUX-BERTRAND	Mme Carole LE CLOIEREC
Mme Christine MUSSELIN	M. Yannick BOURLES	
M. Bernard DAUGERAS	Mme Claudia ZLOTEA	

Sont absents :

M. Bernard ALAUX (Absent excusé, pouvoir à Antoine PETIT)
Mme Valérie CASTELLANI (Absentee excusée, pouvoir à Sylvie GARCELON)
M. Nicolas CUDRE-MAUROUX (Absent excusé, pouvoir à Benjamin BERTRAND)
Mme Sylvie RETAILLEAU (Absentee excusée, pouvoir à Christine MUSSELIN)
M. Régis REAU (Absent excusé)
Mme Barbara DEMENEIX (Absentee excusée)

Membres avec voix consultative :

M. Christophe COUDROY
M. Alain SCHUHL
M. Jean-Luc MOULLET
Mme Dorothée BERTHOMIEU
Mme Marie-Laure INISAN-EHRET
M. Emmanuel JENNEPIN

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS
M. Christophe-Alexandre PAILLARD
M. Hugues de LA GIRAUDIERE
Mme Myriam FADEL
Mme Catherine DELPECH
Mme Pascale ACCARD

Invités ponctuels :

Mme Ane AAESLAND,
M. Vance BERGERON (absent excusé)
M. Stéphane BLANC
Mme Virginie BONNAILLIE NOEL
Mme Sylvie ROUSSET
Mme Claire WERLEN